



Instituut van de Bedrijfsrevisoren
Koninklijk Instituut
Institut des Réviseurs d'Entreprises
Institut Royal

Communiqué de presse

Bruxelles, le 3 décembre 2013 (sous embargo jusque 18h45)

**Solvay, Struik Foods Belgium/Chillfis, Protos, Pro Natura
et Lokale politiezone Sint-Pieters-Leeuw remportent
l'*Award 2013 for Best Belgian Sustainability Report***

**Les entreprises optent de plus en plus pour l'intégration
du *reporting* de développement durable**

Ce 3 décembre 2013 a eu lieu la quinzième édition de l'*Award for Best Belgian Sustainability Report*. Solvay, Struik Foods Belgium/Chillfis, Protos, Pro Natura et Lokale politiezone Sint-Pieters-Leeuw en sont les grands gagnants. Ce prix est une initiative de l'Institut des Réviseurs d'Entreprises (IRE). Il récompense les organisations qui établissent de manière transparente des rapports portant non seulement sur leurs données financières et économiques, mais également sur leurs activités de développement durable.

Meilleures pratiques en matière de *reporting* de développement durable

Par cette initiative, l'Institut des Réviseurs d'Entreprises espère encourager les organisations à communiquer sur leurs activités et prestations économiques, sociales et environnementales.

A l'origine, seules les grandes entreprises communiquaient en matière de développement durable. Depuis peu, les organisations non gouvernementales (ONG), les petites et moyennes entreprises (PME), le secteur public de même que les organisations gouvernementales et les fédérations ont également pris conscience de l'utilité d'un tel exercice. « *Le nombre de rapports introduits a continuellement augmenté au fil des ans et a triplé depuis 2007. La Belgique suit la même tendance que le reste du monde. En 2013, nous constatons que les organisations, indépendamment de leur taille ou de leur secteur d'activités, sont convaincues de l'utilité du rapport de développement durable, que ce soit un rapport combiné ou intégré au rapport annuel* », déclare Harry EVERAERTS, représentant de l'IRE et Président du Jury.

Compte tenu de cette évolution, il a été décidé en 2013 de répartir les organisations en quatre catégories : « grandes organisations », « petites et moyennes entreprises », « ONG » et « autres organisations ». Cette dernière catégorie regroupe notamment les universités et les écoles, les organisations socio-économiques et les institutions gouvernementales.

Le jury se composait de dix-neuf représentants du monde académique, économique et social, ainsi que de réviseurs d'entreprises. Ces derniers ont évalué les rapports de développement durable de 54 organisations actives en Belgique, en se basant sur 15 critères inspirés des lignes directrices du *Global Reporting Initiative* (GRI).

Les gagnants de l'*Award 2013 for Best Belgian Sustainability Report* sont : Solvay dans la catégorie « grandes organisations », Struik Foods Belgium/Chillfis dans la catégorie « petites et moyennes entreprises » et Protos dans la catégorie « ONG ». Dans la catégorie « autres organisations », les

rapports de Pro natura et de Lokale politiezone Sint-Pieters-Leeuw ont été désignés comme gagnants ex-æquo.

Lauréats 2013

Le Jury félicite **Solvay** dans la catégorie « grandes organisations » pour son rapport qui est pratiquement un rapport intégré abordant tous les aspects (objectifs, déclaration du management, explication du processus, engagement des parties prenantes, etc.). Le Jury a particulièrement apprécié que l'information soit équilibrée : tant les bons résultats que les moins bons sont mentionnés.

Dans la catégorie « petites et moyennes entreprises », le rapport de développement durable de **Struik Foods Belgium/Chillfis** se caractérise par un engagement éthique fort. Le rapport est clair, facile à lire et ouvert à la discussion, et a été préparé en accord avec les lignes directrices du GRI.

Dans la catégorie « ONG », le Jury a été impressionné par le rapport de **Protos**, d'une lecture aisée, conforme au GRI, transparent et clair sur les objectifs, la stratégie et les missions. Ce rapport indique qu'une ONG ne doit pas seulement faire rapport de ses activités mais également de son propre impact sur la société, ce qui est inhabituel pour un rapport RSE (Responsabilité sociale de l'entreprise) établi par une ONG.

Dans la catégorie « grandes organisations », le Jury a apprécié les rapports de développement durable de **Pro natura** et **Lokale politiezone Sint-Pieters-Leeuw**, pour des raisons très différentes et parce que leurs moyens et leurs groupes cibles varient fortement. Tous deux atteignent toutefois leur objectif par rapport à leurs publics cibles. La zone de police Sint-Pieters-Leeuw est depuis plusieurs années déjà le chef de file du secteur et est jusqu'ici la seule zone de police du pays à établir un rapport de développement durable. Une réelle source d'inspiration pour tous les autres !

Cette année, la majorité des rapports de développement durable des grandes organisations ont fait l'objet d'une vérification externe, réalisée dans la plupart des cas par un membre de l'IRE. Cette tendance se confirme également sur le plan international et est soutenue par la proposition du commissaire européen Barnier qui consiste à requérir des entreprises d'une certaine taille un rapport de gestion plus transparent quant aux politiques, aux résultats et aux risques liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, de respect des droits de l'homme, de lutte contre la corruption et de diversité au sein des conseils d'administration. Les informations financières ne suffisent pas à mesurer les résultats et la durabilité d'une entreprise. Les attentes du public sont plus grandes. Il est également important qu'à terme, les informations financières et non financières soient reprises dans un seul rapport (*Integrated Reporting*). Selon Daniel KROES, Président de l'IRE, ceci confirme le rôle important joué par le réviseur d'entreprises : « *A l'instar des informations financières, l'attestation par un réviseur d'entreprises, en tant qu'expert impartial et indépendant, renforce la qualité et la fiabilité des informations non financières. La vérification par un tiers indépendant constitue également un élément clé des lignes de conduite du GRI (qui préconise la vérification externe), l'autorité internationale de référence en matière de reporting de développement durable.* ».

Les tendances en matière de reporting de développement durable

En préambule à la remise du prix, qui a réuni plus de 250 personnes, différents ateliers ont été organisés, mettant en évidence les tendances et principes importants en matière de reporting de développement durable, et plus particulièrement :

- La valeur ajoutée du réviseur d'entreprises pour les petites et grandes entreprises
- RSE pour les CFO : comment expliquer la RSE à votre directeur financier ?
- Vérification par les parties prenantes des rapports de développement durable : trucs et astuces
- *An integrated report versus a GRI 4 report: a choice to be made?*

Philippe PEUCH-LESTRADE, Deputy CEO de l'International Integrated Reporting Council (IIRC), a également assisté à la remise du prix et a donné une présentation sur la vision prospective et les principes de base du reporting intégré.

De plus en plus d'organisations optent pour un rapport de développement durable intégré ou combiné au rapport annuel. Cette tendance à l'intégration des données financières et non financières (sociales et environnementales) reflète la volonté de la part des organisations de prendre en compte dans leur vision stratégique le développement durable. Au niveau international, des initiatives ont été prises en vue de développer des normes financières pour le reporting intégré.

C'est Servais VERHERSTRAETEN, Secrétaire d'Etat au Développement durable, qui a remis le prix aux cinq lauréats. Durant son allocution, il a souligné que « *les organisations et entreprises qui font rapport de leurs activités ayant trait au développement durable, portent un regard différent à la fois sur leurs propres activités et sur leur positionnement dans la société. Elles peuvent de ce fait prouver leur valeur ajoutée à la société et bénéficient dès lors d'une image attrayante et transparente* ».

Institut des Réviseurs d'Entreprises (IRE)

Organisation professionnelle et Institut royal, l'Institut des Réviseurs d'Entreprises assure la formation et l'organisation permanente d'un corps de spécialistes exerçant la fonction de réviseur d'entreprises avec toutes les garanties de compétence, d'indépendance et de probité professionnelle. L'Institut veille à la parfaite exécution des missions confiées aux réviseurs d'entreprises en vertu de la loi.

Outre les missions de contrôle exercées à titre principal, le réviseur d'entreprises est amené à exercer des missions de conseil, dans le respect des règles d'indépendance.

Les quelque 1.050 réviseurs d'entreprises sont inscrits au registre public de l'Institut, qui compte également 500 stagiaires. Près de 3.500 personnes sont employées dans les cabinets de révision.

www.ibr-ire.be

Personnes de contact

Stéphanie Quintart	Responsable IRE de l'Award	02 509 00 03	0473 63 21 74	s.quintart@ibr-ire.be
Jan Laplasse	Chef de service Communication IRE	02 509 00 33	0485 70 25 34	j.laplasse@ibr-ire.be

Sites internet

www.bestbelgiansustainabilityreport.be

www.ibr-ire.be